



CRITERIUM DES ARDENNES

AVIS DE COURSE N°1- modifié

Dimanche 5 mai 2024
Lac de Bairon

- PLANCHES À VOILE -

1. RÈGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile de la FFVoile 2021-2024

2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte aux Véliplanchistes (PAV / Windsurf)
- 2.2 Les concurrents doivent être en possession de leur licence FFVoile 2024.

3. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants : 5 €uros

4. PROGRAMME

- Date : Dimanche 5 mai 2024
- Ouverture des inscriptions : 12h00
- 1^{er} signal d'avertissement : 13h30

5. CLASSEMENT

- 5.1 1 course au moins devra être effectuée pour valider la compétition.
- 5.2 Courses retirées
A partir de 3 courses, le plus mauvais résultat est retiré.

6. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ ou corporel).